

Fiche action AXE 2

Déploiement de Monalisa sur les territoires

Public ciblé : Personnes âgées isolées (60 ans et plus car action principalement financée par la Conférence des Financeurs)

Référent : Marie-Laure Picoury, Chargée de mission Monalisa Charente
Partenaires à mobiliser : CLS pour coordination locale. Partenaires terrain : Centres sociaux, Croix Rouge, Elus/CCAS, Générations Mouvement, Associations d'Aide à domicile, MSA, ...

Résultats attendus

- Un « groupe de travail » est créé dans le pays du Ruffécois (coopération locale)
- Les actions existantes des partenaires sont valorisées et de nouvelles actions sont mises en place pour réduire l'isolement des personnes âgées (ateliers collectifs avec solution de transport, visites à domicile, ...)

Critères de suivi

- Nombre d'Equipes Citoyennes Monalisa (soit reconnaissance des équipes bénévoles existantes des partenaires ou création d'équipe)

Calendrier

Action lancée en 2017 en Charente

Déploiement renforcé sur les territoires en 2018, notamment pour impliquer plus de citoyens

Contexte :

Le vieillissement de la population est un enjeu majeur pour notre société. En France, selon la Fondation de France, une personne âgée sur 4 est en situation d'isolement.

Sur le territoire Nord Ruffécois, 9 personnes ont été formées en 2017. La CdC Val de Charente a signé la charte Monalisa.

Description de l'action :

A court terme – Réunir les structures partenaires sur le territoire (réunions publiques à Ruffec le 5 février et à Mansle le 6 mars) + coordination CLS. Les partenaires doivent identifier les rôles qu'ils peuvent « jouer » : mobilisation de bénévoles, proposition d'ateliers collectifs, soutien aux Equipes citoyennes (référent), proposition de transport pour les personnes isolées, ...

A moyen terme – Constituer 3 – 4 équipes citoyennes, grâce à la mobilisation de citoyens auxquels on propose une formation gratuite de 2 jours (financement Monalisa)

A long terme –



La mobilité :

Les exemples des actions reconnues Monalisa en France montrent combien les « solutions » de mobilité sont variées : mise en place de covoiturage entre personnes âgées, sollicitation de mini bus associatif de partenaires, voiture en prêt / location et / ou mise à disposition d'un chauffeur et d'une voiture par des CCAS, par exemple... Mais ces solutions nécessitent le plus souvent un appui financier.